



LE PARC GEORGES HENRI

Un cimetière reconverti

Situé le long de l'avenue du même nom à Woluwe-Saint-Lambert, le parc Georges Henri a été aménagé dans les années 80 à l'emplacement du cimetière désaffecté d'Etterbeek. Parc urbain multifonctionnel, il porte la marque de son époque. Confronté aujourd'hui à différents problèmes (affaissements du sol, vieillissement des arbres, espèces végétales peu adaptées à la nature du sous-sol), il devra faire l'objet d'un nouveau plan de gestion.



UN PEU D'HISTOIRE

Le premier cimetière d'Etterbeek se trouvait derrière les casernes du boulevard Général Jacques, à la périphérie de la ville de l'époque. Faute de place, son déménagement fut programmé à la fin du 19^e siècle à... Woluwe-Saint-Lambert. Il procédait d'un accord intervenu entre les deux localités : Woluwe cédait un terrain de 3 hectares à Etterbeek pour y aménager son nouveau cimetière en échange de la participation de celle-ci à la prolongation de la rue Georges Henri entre la rue du Linthout et ce futur cimetière.

Entre 1898 et 1965, près de 45.000 personnes ont été inhumées à cet endroit. Jugé à cette époque insuffisant, le cimetière déménagea une nouvelle fois vers la périphérie bruxelloise, en l'occurrence vers Wezembeek-Oppeem. L'ancien site fut aussitôt désaffecté. Parce qu'il était inscrit en zone d'espace vert au projet de plan d'aménagement de l'agglomération bruxelloise, il résista à la pression urbanistique et fut conservé en l'état jusqu'à son rachat par la Région bruxelloise en 1985.

La transformation du cimetière désaffecté en parc date de cette époque-là. L'aménagement fut confié à deux bureaux d'architecture paysagère qui, en préalable, consultèrent la population et prolongèrent la concertation via les comités de quartier. Le chantier se prolongea jusqu'en 1989.

Pour la petite histoire, le parc tient son nom de l'avenue Georges Henri qui le longe. Avenue qui elle, a été appelée du nom des deux fils du propriétaire du terrain qui fut exproprié pour son percement !

DESCRIPTIF GENERAL : UN PARC AUX MULTIPLES FONCTIONS

Le parc Georges Henri offre le décor d'un jardin typiquement « années 80 », c'est-à-dire proposant une diversité d'espaces et de fonctions. L'ensemble de la population ayant émis son avis au moment de sa création, on estimait qu'il fallait pouvoir rencontrer ses aspirations. D'où cette pluralité dans l'aménagement du parc très tendance à l'époque.



La structure de l'ancien cimetière, c'est-à-dire le tracé et la largeur de ses allées, a été maintenu. Ainsi, les alignements de marronniers et de tilleuls qui les bordaient ont pu être conservés. D'anciennes pierres tombales ont servi à daller les chemins. Des grilles remplacent le mur d'enceinte.

L'entrée principale, au square Meudon, est marquée par les deux obélisques, vestiges eux aussi de l'ancien cimetière et de son entrée monumentale. Le parc s'ouvre ensuite sur un grand bassin rond au centre duquel s'élève un puissant jet d'eau. Il orne un vaste espace d'accueil où de nombreux bancs sont adossés à un jardin de rocailles. De forme circulaire, cet espace est aussi le nœud de distribution des principales allées du parc. Elles conduisent à différents jardins :

- Le jardin des senteurs avec sa pergola et son préau en bois est conçu plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite. A leur hauteur, une succession de massifs odorants leur font une haie d'honneur.

- Le jardin classique ouvre de grands dégagements où, sur des pelouses vallonnées et ourlées de massifs d'arbres et d'arbustes, les enfants peuvent courir et s'amuser tandis que les promeneurs s'adonnent à la flânerie.

- Un parcours santé est aménagé le long d'un sentier en dolomie.

Le jardin du souvenir est une invitation au calme, au recueillement, à la méditation. Le mémorial juif et quelques monuments funéraires font le lien avec l'ancienne affectation du site.

- Un petit jardin classique à la française avec ses haies taillées au cordeau, ses bassins et ses pelouses cadrées prolonge le jardin du souvenir.

- L'espace récréatif, très varié, est constitué de terrains de sport clôturés, d'une piste bosselée à souhait pour la pratique du skate-board et du roller, d'une terrasse dallée octogonale (notamment pour les petits vélos, les trottinettes et autres jeux à roulettes), d'un vaste kiosque à la toiture en bardeaux de cèdre pour les activités culturelles, d'un grand bac à sable où trône un Gulliver en bois et prochainement d'une toute nouvelle plaine de jeux.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Les allées du cimetière sont bordées d'anciens marronniers. Aujourd'hui déstabilisés, affaiblis par un sous-sol qui ne leur convient pas, ils sont en fin de vie.

PRINCIPE DE GESTION

Les anciens modules de la plaine de jeux vont être remplacés par un grand labyrinthe surmonté d'une toiture. Afin de tenir compte des desideratas des utilisateurs pour ce réaménagement, Bruxelles Environnement-IBGE a organisé des ateliers participatifs avec des enfants du quartier. Une enquête de fréquentation a également été menée. La plaine de jeux a été faite sur mesure ; le résultat est donc à l'image des souhaits exprimés.

Lorsque le cimetière a été désaffecté, de grandes quantités de chaux ont été répandues pour assainir le site. Par cet apport, le sol s'est considérablement calcairisé. Les anciens marronniers qui bordent les allées, mais aussi l'essentiel de la végétation – souvent exotique – plantée lors de l'aménagement du parc, ne sont pas adaptés à une telle composition chimique du sol. Conséquence, les végétaux souffrent et vieillissent prématurément. A terme, il faudra progressivement renouveler toute la végétation et s'orienter vers des espèces indigènes adaptées aux sols calcaires. Les vieux marronniers sont concernés. Un plan de gestion sera réalisé alors.



Un autre problème vient du manque de stabilité du sous-sol. Lorsque les tombes ont été retirées, divers matériaux – et sans doute des débris de l'ancien cimetière – ont été utilisés pour le remblayage. Après plusieurs décennies d'infiltration, on constate aujourd'hui de nombreux affaissements du sol. Ainsi par exemple, les escaliers qui bordent le kiosque d'entrée, descendent de plusieurs centimètres chaque année. Même constat dans les pelouses : ici et là apparaissent des dénivellations. La piste de rollers connaît les mêmes problèmes. Des travaux de stabilisation sont donc régulièrement programmés.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

Le Mémorial juif

Un mur marqué de l'étoile juive et quelques sépultures rappellent l'emplacement de l'ancien cimetière juif d'Etterbeek.

Le Monument Ravensbrück (2000)

Le site est un hommage aux femmes résistantes et à leurs enfants morts dans les camps allemands (et en particulier dans le camp pour femmes de Ravensbrück) lors de la seconde guerre mondiale. Afin de personnifier la tragédie, la sculptrice Thérèse Chotteau a représenté une femme dans une position quelque peu hiératique : les pieds dans la boue, la tête haute, le regard sombre et triste, elle soutient son enfant dans l'épreuve. A côté de la sculpture (qui a remporté le Concours annuel de sculpture de la Région de Bruxelles-Capitale en 2000), un texte de la poétesse Marguerite Bergers, décapitée à Wolfenbuttel en 1944, est gravé sur un lutrin. De l'autre côté, un parterre de roses symbolise l'amicalité des anciennes prisonnières politiques du camp de Ravensbrück.

SCULPTURES

Sans titre (1995)

Avec cette sculpture évoquant au premier abord la carène d'un bateau, Lucia Bru a remporté le premier concours de sculpture de la Région de Bruxelles-Capitale. Alliance de bois (la poupe), d'acier (la cage/cabine) et de métal (les trois barres qui enserrant la composition), ce « presque » bateau s'est échoué sur les pelouses du parc Georges Henri.

ESPACES VERTS PROCHES

Au nord-est, le parc de Roodebeek et le Val d'or.

A l'est, le square du Tomberg, les parcs Saint-Lambert et Malou.

A l'ouest, les squares Meudon, Marie-José et Vergote.

Au sud, le parc de Woluwe.

Superficie : 3 hectares 90 ares.

Typologie : parc semi-urbain assurant des fonctions récréatives, décoratives, sociales et éducatives.

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.

Classement : le parc Georges Henri est inscrit dans l'inventaire légal des sites dressé par la Direction des Monuments et Sites, mais il n'est pas classé.





© Céline Carbonnelle



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Le parc Georges Henri est ouvert 7 jours sur 7 selon les horaires suivants :

- du 1^{er} mai au 31 août, de 8h à 21h ;
- du 1^{er} au 30 septembre, de 8h à 20h ;
- du 1^{er} octobre au 30 avril, de 8h à 18h.

Bruxelles Environnement-IBGE assure tous les jours un service de gardiennage.
Un concierge est également présent sur les lieux 24h/24.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Parc Assistance au 0497/599 99 87.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be.

EQUIPEMENTS

Conciergerie comprenant outre le logement du concierge, le local des gardiens et des toilettes publiques, plaine de jeux, piste pour les rollers et les skateboards, terrain de basket, terrain multisports (basket, football, volley), bac à sable, parcours santé, kiosque, bassin, fontaines à eau, bancs, poubelles, réverbères.

ENTRÉES

On accède au parc Georges Henri situé à Woluwe-Saint-Lambert par le square Meudon, l'avenue Georges Henri, le clos des Quatre Saisons et la rue Montagne des Cerisiers.

ACCESSIBILITÉ PMR

L'aménagement du parc a été pensé dans cet objectif. Aucun escalier ne rachète la déclivité du terrain. Toutes les parties du parc sont donc facilement accessibles.

TRANSPORTS PUBLICS

Métro : 1B (arrêts Gribaumont ou Tomberg).

Entre 2007 et 2009, la STIB opère une vaste restructuration de son réseau pour améliorer la mobilité à Bruxelles. D'importants changements de lignes auront lieu au cours de cette période. Nous vous invitons à consulter le [site de la STIB](#) pour connaître les lignes de transport en commun qui vous conduiront vers le parc dont il est ici question.

POUR EN SAVOIR PLUS

La brochure de Bruxelles Environnement-IBGE :

- Parcours de sculptures dans les espaces verts de Bruxelles.
(A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la galerie de photos de la [Virtual Landscape Gallery](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [Thérèse Chotteau](#).

